



Bulletin d'information N° 83 ● Septembre 2020 ● Case postale 6 ● 1110 Morges 2 ● 10-17957-7 ● www.asm-morges.ch



SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| Impressum | 2 |
| Éditorial | 3 |
| Intérêt pour les bâtiments réalisés entre 1920 et 1975 | 4 |
| Quizz | 4 |
| 35 ^e Assemblée Générale Ordinaire | 5 |
| Toitures et production d'énergie | 5 |
| Des goûts et des couleurs | 6 |
| Le Camping et le virus | 6 |
| Zone piétonne | 7 |
| Aujourd'hui les paysages morgiens ne se conçoivent plus sans grues | 7 |
| Portrait d'une ville | 8, 9 et 10 |
| Comment René Morax sentait le cœur de sa ville, Morges | 11 |
| À bâtons rompus avec Madame Anouk Paltani Baumann | 12 |
| Pistes cyclables, Allô, non mais allô quoi ! – C'est un délire | 13 |
| Espaces verts | 13 |
| Morges, ma ville d'adoption | 14 |
| Projet de sortie ASM à Bienne, le samedi 14 novembre 2020 | 14 |
| Mises à l'enquête | 15 |
| Les enseignes • 5 | 16 |

www.asm-morges.ch

Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum



Bulletin N° 83 • Septembre 2020

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 2218 • 1110 Morges 2 • CCP 10-179577 • +41 (0)76 615 08 57

www.asm-morges.ch • info@asm-morges.ch

Président : Jean-Pierre Morisetti

Comité : Michel Bezençon, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Valérie Merino de Tiedra, Roland Russi

Responsable de la publication : Fida Kawkabani

Graphisme et mise en page : Roland Russi

Crédit iconographique : Michel Bezençon • Dupureur Eric, l'Amie de pain, Montricher • Aristide Garnier • Roland Russi • Philippe Schmidt.

Impression : Atelier-Musée « encre&plomb », Avenue de la Gare 34, 1022 Chavannes-près-Renens

Tirage : 400 exemplaires

Editorial

Covid-19 v/s Marché, sauvetage réussi

Aux dernières nouvelles COVID-19 n'a pas attaqué de vieilles pierres, l'ASM a gagné ce match par forfait. Cependant cela ne va pas nous empêcher de commenter la situation ainsi que la gestion de crise qui s'est faite pendant ces semaines de confinement. Je tiens particulièrement à féliciter nos Autorités pour avoir osé décider. Ils y étaient bien entendu obligés, mais il est rare pour des dirigeants de gérer dans l'urgence une situation pareille. Si d'aventure leurs décisions devaient fuser quasi instantanément après les communications de l'OFSP, du Conseil Fédéral et du Canton, force est de constater que la partie a été jouée avec brio. Combien de décisions prises le jour J à l'heure H ont dû être rectifiées à J+1, H+8 par de nouveaux ordres? Tout allait tellement vite que chaque décideur n'avait pas le temps de digérer un ordre, le transmettre et le faire appliquer qu'il était réassorti, voire annulé et remplacé par la si rapide évolution de la situation.

En quoi l'ASM s'y intéresse-t-elle? A part les bâtisses, les plans de quartiers, PPA et mises à l'enquête, Morges a des valeurs que nous reconnaissons. Le Marché par



exemple qui a tout d'abord {phase 1} été supprimé, ensuite {phase 2} replacé au Parc des Sports, ceci même si le PPA n'en a jamais évoqué la possibilité. La pesée des possibilités, du respect des ordres sanitaires, des emplacements disponibles ont fait que c'est cette option qui a été prise. D'autres solutions étaient envisageables, certaines avaient la faveur de la population en imaginant les stands dans l'ancienne ville, des Fossés aux Jardins en passant par la rue Centrale. Nous ne savons pas tous les tenants et aboutissants qui n'ont pas permis de valider cette variante, mais

nos Autorités ont décidé et redonné 3 notre marché aux Morgiennes, aux Morgiens. **Merci.**

Puis, {phase 3} passé le premier moment de contentement des voix montent, disent que cette solution ne donne pas ou plus satisfaction, commerçants, artisans, chalands et le tout Morges réuni attend un retour à l'initial. Remise en urgence des plans à l'ouvrage et {phase 4} quel bonheur de retrouver la convivialité des étals comme toutes et tous les attendaient!

Pour conclure {phase 5} ce samedi 1^{er} Août, le grand raout sur la Place de l'Hôtel de Ville où se déroula la célébration de la Fête nationale. Ce fut aussi un marché multilingue. Une autre institution Morgienne débordant de ses surfaces nous gratifiait du passage en consommateurs avertis des « migrants » croisés de juillet et août. Les hôtes du camping, qui fidèles d'année en année, viennent se ravitailler en produits régionaux.

Bienvenue à nos touristes pour, espérons encore, de nombreuses années... La vie a repris, elle est belle, notre ville et son marché aussi, merci à toutes et tous ceux qui ont œuvré à lui assurer la pérennité dans cette période si chamboulée.

Jean-Pierre Morisetti, Président



Intérêt pour les bâtiments réalisés entre 1920 et 1975

La Loi sur la protection de la nature, des monuments et sites (LPNMS), qui fait l'objet de la révision actuelle, date de 1969. Elle définit le principe de protection générale (PGN) du patrimoine architectural et archéologique vaudois. En 1974, le canton a introduit le recensement architectural. Quelques 80'000 objets datant d'avant 1920 ont été pris en compte.

En 2016, le Conseil d'État a chargé une commission spéciale d'évaluer scientifiquement le patrimoine architectural du XXe siècle, de 1920 à 1975. Ce patrimoine est particulièrement fragile. Non protégé, il est susceptible d'être transformé ou dénaturé. A Morges, un bâtiment noté par cette commission a été démoli il y a 2 ans.

En novembre dernier, le Conseil d'État a adopté et transmis au Grand Conseil le projet de loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier, ainsi que le projet modifiant l'actuelle loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS).



Pour la ville de Morges, la commission spéciale a retenu notamment :

- deux villas (Luini au chemin Bel-Horizon et Rinderknecht (1956) au chemin du Crêt)
- l'église de la Longeraie (1958)
- la tour du Moulin (1969)
- treize immeubles du quartier de Pré-Maudry
- les collèges du Petit-Dézaley (1974), de Beausobre (1970) et le pavillon de Pré-Maudry (1967)
- le bâtiment administratif de Romande Energie (1962-65)
- l'immeuble d'habitation à l'angle des rues Centrale et du Sablon (1932)
- les deux immeubles de la cité des Philosophes à la rue de Plan (1962)
- toutes les constructions sur le terrain de la piscine

La Commission propose également la mise à l'inventaire cantonal (INV)

- la villa Rinderknecht, arch. Jean Serex
- l'église de la Longeraie, arch. Charles Pellegrino
- les constructions de la piscine, arch. Jean Serex

La mise à l'inventaire est une mesure légale, l'État a notamment un droit de regard sur les projets de travaux qui doivent être annoncés.

La villa Rinderknecht n'intéressera peut-être pas les Morgiens, car elle se cache derrière de hautes et épaisses murailles végétales.

La Municipalité de Morges, dans sa prise de position sur la révision de la loi, regrette que « cette révision ne propose aucune modernisation pour la partie liée à l'environnement » et que pour le bâti le nouveau projet de loi « augmente considérablement les pouvoirs du canton au détriment des communes. »

Il nous paraît au contraire judicieux que ce pouvoir reste aux mains de l'État, plus dynamique et plus soucieux du patrimoine bâti que ne peuvent l'être les communes.

Pour preuve, la Commune de Morges, dans le Plan partiel d'affectation (PPA) du Parc des sports, avait ou a l'intention de réaliser le Centre aquatique à l'emplacement des bâtiments de la piscine.

Ga



Quizz



Que se passe-t-il dans cette configuration ?

1. La priorité auto ou vélo se tire à pile ou face
2. Le cycliste pose son vélo et achète une voiture
3. La voiture et le vélo passent en même temps



Nous avons l'honneur de vous inviter à notre

35^e Assemblée Générale Ordinaire

qui se tiendra à la Chapelle de la rue des Charpentiers 11, à Morges,
jeudi 29 octobre 2020, à 19 heures

Ordre du jour :

1. Liste des présences, bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 27 juin 2019
4. Rapport du Président
5. Rapport du Caissier
6. Rapport des Vérificateurs et adoption des comptes
7. Budget et cotisations 2020-2021
8. Élection des membres de la commission de vérification des comptes
9. Élection statutaire du Comité
10. Confirmation / Élection du Président
11. Mutations au sein des membres
12. 35^e anniversaire de l'ASM reporté en 2021
13. Divers et propositions individuelles : A faire par écrit / mail à l'adresse info@asm-morges.ch avant le 22 octobre 2020.



L'Assemblée sera suivie par une présentation de l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL) par son Président Monsieur Maurice Decoppet.

L'ABVL a pour but de contribuer à la sauvegarde et au maintien en service horaire des huit bateaux à roues à aubes « Belle Époque » de la flotte de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman.

*Pour clore cette manifestation par un moment convivial,
le verre de l'amitié sera servi aux participants.*

5

Toitures et production d'énergie

Si les panneaux photovoltaïques se multiplient sur les toits morgiens, il est par contre assez rare d'observer une toiture comme celle réalisée récemment sur une maison à la rue des Uttins.

Cette toiture se distingue par l'usage de tuiles solaires sur son pan sud-ouest. Des tuiles qui s'intègrent parfaitement, elles forment une couverture uniforme, beaucoup plus discrète qu'elle ne pourrait l'être avec des panneaux photovoltaïques.

Dans 24 Heures du 20 juin dernier, le président de Patrimoine suisse, Martin Kiliyas, a publié un article au titre volontairement provocateur : « Des panneaux solaires sur le château de Chillon ? » Des bâtiments de valeur peuvent être défigurés par la présence de panneaux, certes efficaces pour leur production d'électricité, mais qui n'auraient jamais dû être posés.

Nous sommes toujours partisans du recours aux énergies renouvelables, mais certains bâtiments,

classés ou non, mériteraient parfois un traitement plus respectueux, certes plus coûteux au départ.

Les autres avantages qu'offrent ces tuiles sont la facilité de leur pose et leur longévité.

Par contre, le coût est relativement élevé, d'où la rareté de ce type d'exécution sur nos toits.

Ga



Des goûts et des couleurs ...

Dans notre bulletin précédent, Frédéric Vallotton relevait l'élégance des façades des bâtiments du quartier de la Gare. Aujourd'hui, Jean-Pierre Morisetti voit cet ensemble d'un tout autre œil.

Sans être nostalgique, nous regrettons les halles CFF, l'immeuble de l'Innovation et ses cafés, le numéro 14 de la rue du Sablon et ses vitraux.

Ils sont remplacés aujourd'hui par des bâtiments à l'architecture sévère, peu imaginative, presque soviétique, des bâtiments qui valorisent surtout la densification et la rentabilité. Pas un store de couleur, un brun qui évoque la couleur des véhicules militaires. Quel rude changement pour les enfants obligés de quitter l'école du Bluard et son avenant préau pour entrer à l'école Dubochet!

Espérons que la végétation qui est censée être plantée autour et entre les bâtiments en atténuera le caractère rigide.

Les deux tours en cours de réalisation sur l'îlot sud seront-elles clas-



sées au patrimoine architectural par nos descendants, comme l'est aujourd'hui la tour du Moulin?

Cette tour que nous considérons comme une verrue dans la ville et dont l'unique qualité est de servir de point de repère aux navigateurs. Nous ne pouvons pas encore juger l'esthétisme des bâtiments de l'Îlot sud, puisqu'aujourd'hui les échafaudages nous masquent encore les façades, mais nous espérons les voir un peu plus avenantes que leurs voisines.

Quartier de la Gare



JPM Cour intérieure du bâtiment Incyte

Le Camping et le virus

Nombreux sont les Suisses qui avaient planifié leurs vacances d'été sur les bords de la Méditerranée ou dans d'autres lieux plus lointains. Mais c'était sans compter le Covid19 qui en a décidé autrement, les frontières se sont fermées et presque tous les vols ont été annulés.

Il restait la Suisse. On allait pouvoir découvrir le charme des randonnées en montagne, le parc national et ses cousins régionaux, les rives accueillantes de nos lacs.

Mais ces vacances idylliques ont un coût. Les hôtels suisses sont particulièrement chers et pas à la portée de toutes les bourses. C'est pourquoi, nombreux sont les Suisses qui ont loué un camping-car pour passer leurs vacances au pays. Le camping de Morges n'a pas échappé à cette vague de vacanciers.

Nous avons toujours été persuadés que ce camping avait sa raison d'être et qu'il n'était pas raisonnable de vouloir le détruire au profit d'un hébergement touristique tel qu'un hôtel. Morges en compte déjà sept et dans le plan partiel d'affectation de la Baie, adopté

il y a peu, une zone est réservée à la hauteur de la Blancherie pour encore réaliser un hôtel.

Magnifiquement situé au bord du lac, proche de la piscine et non loin du centre, notre camping permet à de nombreux touristes, suisses ou étrangers, de connaître Morges et ses alentours. Il est un réel atout qu'il faut à tout prix conserver.

Ga



Zone piétonne

Ce printemps, nous avons écrit à la Municipalité pour faire part de notre incompréhension du traitement réservé aux revêtements de sol de la zone piétonne :

- Rue Centrale: il y a 2 ou 3 ans des pavés ont été enlevés lors de fouilles pour la pose de tuyaux et remplacés par de l'asphalte après remblayage.
- Rue des Fossés: l'année dernière, les pavés ont été supprimés entre le passage de la Couronne et l'école des Jardins.
- Intersection rue Centrale – rue des Fossés: la surface circulaire pavée a été remplacée par de l'asphalte.

Pour justifier la dépose des pavés, la Commune nous a affirmé que le mauvais état de la chaussée provoquait nombre d'accidents et qu'un aménagement définitif serait mis à l'enquête.

Mais le Passage de la Couronne n'est-il pas plus dangereux avec les 2 potelets qui depuis fort longtemps restent en position couchée?

Et le trottoir de la rue de la Gare au droit du chantier de l'Îlot sud? A l'endroit où les charmes ont été coupés, le remblayage se tasse et se creuse sans que la Commune intervienne.



Les rues piétonnes peuvent se différencier des rues ouvertes au trafic automobile par différents éléments, le revêtement, le mobilier urbain, la végétation parfois. A Morges, dans les années 1990, ce sont les pavés qui ont été retenus pour marquer la vocation piétonne de ces rues. Pourquoi vouloir remettre en question ce choix?

Ga



Aujourd'hui les paysages morgiens ne se conçoivent plus sans grues



Fleuris de dahlias, les quais bordent, d'un côté, les jardins des derniers immeubles de la vieille ville et, de l'autre, la vaste étendue du Léman surmontée du décor des Alpes de Savoie enchâssant le Mont-Blanc. En perspective, la tour de l'austère château de molasse surveille le port aux gracieuses jetées. Voilà les traits emblématiques sous lesquels traditionnellement tous ses présentateurs parlent de la ville de Morges. A juste titre, ils ajoutent des couleurs, des images poétiques expressives et bien tournées pour rendre la qualité de cette rencontre entre une petite cité et « son » lac. Ils ne manquent pas de mentionner le Morget, cette brise de terre locale qui rafraîchit la touffeur des fins d'après-midis estivaux et emplit les voiles des embarcations encaimées. La communication moderne, privilégiant les slogans alléchants sur polychromie luxueuse, délivre le même message. Elle évoquera encore le Parc de l'Indépendance, nappé de tulipes au printemps.

8

Les plus futés, exigeants, inviteront à grimper jusqu'au Signal d'Échichens, car, de ce point de vue élevé, le panorama gagne en ampleur. Ici, il ne s'agit plus seulement de l'étendue du lac avec les Alpes en coulisse. Le bassin lémanique presque entier s'offre à l'œil. Au bas des vignes, la ville s'allonge près de « sa » baie. Le fouillis des toits pentus de la vieille ville délimité par les tours du château et le clocher du temple est désormais ceinturé par les derniers étages des immeubles modernes. On appréciera la verdure partout présente, tout en notant la géométrie anguleuse des nombreuses constructions récentes qui pointe dans le foisonnement des arbres.

L'image de la large Grand-Rue pavée où se succèdent, un peu en pagaille, les façades étroites de hautes maisons bourgeoises constitue également un trait majeur du portrait de la ville de Morges. Ces admirables demeures anciennes sont en même temps toutes semblables et toutes différentes avec leurs toits à des niveaux divers, leurs fenêtres disparates certes, mais toutes parentes.

Traits principaux

En construisant, vers 1286, sur les pâtures du delta de la rivière « La Morges » un château fort et une ville neuve, Louis de Savoie, « sire de Vaud », fixa les lignes de cette image: la relation privilégiée avec le Léman, le plan du bourg. Environ 250 maisons contiguës se rangent sur d'étroites parcelles le long de deux rues. L'une aboutit au château, l'autre, dont la largeur généreuse permet la tenue de foires, est fermée par les deux portes de la ville. L'ensemble, de dimension modeste (environ 400 mètres sur 200), était entouré d'une enceinte et d'un fossé. Probablement construite en quelques années, la ville, malgré la modernisation constante de ses bâtiments, a gardé ces traits durant environ 500 ans.

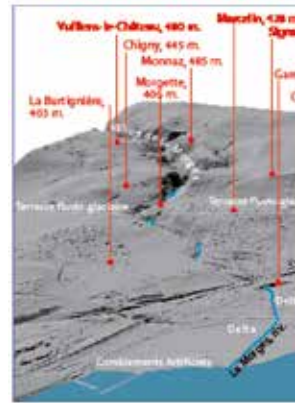
La modeste bourgade d'origine ne possédait que les pâtures, les vergers des environs immédiats, les vignes du coteau et un court tronçon du vallon de la Morges, si bien que le territoire communal actuel reste fort restreint: quatre kilomètres carrés. On aura l'occasion de dire que cette étroitesse du territoire devient sans doute une caractéristique problématique de la ville.

Un delta

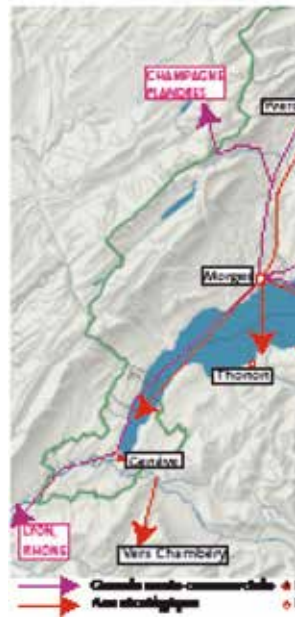
Les constructeurs savoyards choisirent donc le rivage sur la moitié est du delta de la Morges. La ville ancienne se trouve ainsi bâtie sur un terrain constitué des alluvions de la rivière. Cette topographie offre un espace plat avec en contrepartie une nappe phréatique presque affleurante. En amont de son delta, à l'ouest, la rivière a incisé un vallon bien marqué jusqu'à peu de distance de son embouchure. Et au nord, le paysage morainique sur soubassement de molasse longuement émoussé par les glaciers¹⁾, forme géomorphologique habituelle du Moyen Pays, prend tout de suite le relais. Mais comme on se trouve au bord du lac, il faut y ajouter le jeu des différentes terrasses²⁾, si bien que c'est par une succession de talus et de replats qu'on atteint la première crête (Signal d'Échichens) en dessous de laquelle court la limite communale. Grâce à l'incision de la Morges et de quelques minuscules ruisseaux (de la Grosse-Pierre, de la Gracieuse, du Bief), les terrasses sont plus ou moins tranchées par des irrégularités perpendiculaires au lac. Comme celles-ci sont restées boisées, des cordons verts s'écoulent vers le Léman rythment la pente. Héritière des exploitations agricoles, vergers et autres jardins que les Morgiens des siècles passés avaient entretenus sur ce coteau lémanique, une abondante végétation subsiste qui donne à ce versant des allures de parc inorganisé. La ligne du rivage, elle-même, n'est pas naturelle. La rive actuelle est le résultat de divers comblements. Chronologiquement, il s'est agi d'abord de construire des quais vers le château, puis le quai du Mont-Blanc. Entretemps, le delta de la Morges avait été un peu prolongé pour aménager le Parc de l'Indépendance. Le premier comblement spectaculaire eut lieu à la fin du XIX^e siècle, lorsqu'on construisit le quai Lochmann³⁾. Jusqu'à ce moment, en ville, le rivage se situait directement au pied des jardins des maisons méridionales de la rue Louis-de-Savoie. Puis dans les années 1960, notamment en utilisant des déblais de la construction de l'autoroute, le Parc des Sports fut agrandi⁴⁾. Au même moment, le quai Lochmann fut élargi et reçut un prolongement par le quai de la Baie menant à la Place de Vertou, elle-même conquise sur le lac. Au total, plus de 20 hectares sont des remblais et offrent aux Morgiens et aux visiteurs une rive publique d'un seul tenant.

Un site béni des dieux ?

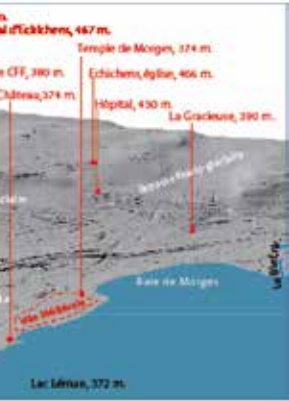
Fréquemment il est question des atouts de « Morges la coquette ». La nature se serait-elle montrée particulièrement généreuse en faveur de cet endroit? Objectivement, le naturaliste relève une conjugaison de facteurs qui sont souvent des avantages pour Morges, même si elle en partage beaucoup avec l'ensemble de la région ou notamment d'autres villes lémaniques: On notera ainsi l'espace plat offert par le delta qui a facilité la construction du cœur de la cité et de son extension le long de la rive, l'exposition sud-est du versant ondulé et calme



La position de Morges de la fin du...



MORGES
PAR RENÉ
LE PA
Pour mieux surprendre le charme de Morges, cimetière d'Échichens, dont le terrain au haut des rochers nous oriente à merveille, et situe Morges. Le lac et le ciel remplissent l'espace. En face, Evian, Thonon, ses forêts, ses rochers; et le Mont-Blanc une brume violette, s'estompent les Alpes vaudoises. C'est comme des pierres. Le paysage s'adoucit et simplifie: rive verte à bordure brune. D'innombrables pins, Lausanne étagé, du Lac au Jorat, les prairies en saubrazes de verdure, égayée de hameaux à toits rouges. A droite, descendues du Jura sombre, d'infinies rejoindre le lac, du côté de Genève invisible, que doi



La stratégie savoyarde
XIII^e siècle



sur lequel elle s'étend désormais. Parfois fortement ventilée par la bise qu'aucun relief n'arrête quand elle déboule du nord, Morges est, par contre, bien posée face au soleil. La baie constitue un refuge naturel pour les bateaux comme pour les oiseaux. Grâce à la présence des sommets les plus élevés du Jura qui, au nord-ouest, forment une barrière pour les courants dominants, la majorité des airs arrivant sur Morges subissent un effet de fœhn. Ils se réchauffent donc et s'assèchent quelque peu. En définitive, le climat morgien est légèrement plus sec et plus chaud que celui de Lausanne, par exemple. Agissant dans le même sens, le grand régulateur thermique que constitue la masse des eaux du Léman contribue à la douceur relative du microclimat. Avant d'être propice à la villégiature, cette douceur a favorisé la vigne, la culture fruitière et les cultures en général. Le sol issu de matériel morainique étant particulièrement adapté au vignoble, les qualités naturelles étaient rassemblées pour que, du travail séculaire des hommes, naisse le riche et magnifique paysage agricole qui forme un écrin pour la ville. En face, le Léman, ici dans sa plus grande largeur, offre un vaste dégagement. Le panorama des Alpes de Savoie et cette providentielle trouée de la vallée de la Dranse permettent au Mont-Blanc de faire admirer sa majesté au visiteur. Voilà des chances sur lesquelles Morges a su s'appuyer lors de la phase touristique de son développement.

Quand est-il possible d'admirer le Mont-Blanc ?

Ces qualités indubitables du site naturel semblent peut-être un peu théoriques, voire surannées, au citadin contemporain. Il est plus ou moins fier de résider dans une ville qui possède une image très positive. Mais l'homme moderne ne dépend que très indirectement du climat ou de la forme de la topographie et il est beaucoup plus sensible à l'environnement construit proche qu'il perçoit selon son mode de vie. Chacun a donc son appréciation particulière du site de sa ville en fonction de l'utilisation qu'il en fait et des qualités très locales des endroits qu'il investit successivement. Beaucoup de Morgiens ont réalisé la relative rareté des jours où effectivement on peut distinguer le Mont-Blanc au moment où ils ont voulu le faire admirer à des hôtes de l'extérieur. Parler du dégagement qu'offre le lac pourra laisser indifférent un habitant qui subit les nuisances d'un trafic beaucoup trop important et se rend peu sur la rive. La magnifique vue du panorama ne s'offre qu'à partir de quelques rares belvédères ou des étages élevés de certains immeubles privilégiés. Peut-on dire que, pourtant objectifs, les atouts naturels du site de Morges sont malheureusement plus souvent une image partagée (partiellement construite par le discours) qu'une réalité ressentie au quotidien ? Encore qu'une promenade le long des quais ou au Signal d'Échichens puisse offrir à chacun un instant de vrai bonheur.

Mais où diable Morges se situe-t-elle ?

Tous les prospectus touristiques vous le diront : la localité qu'ils vantent est avantageusement située, à mi-chemin entre deux pôles importants, à un croisement principal d'axes majeurs et évidemment d'une accessibilité parfaite. Comment ne pas décrire la position de Morges par rapport à la région, au canton, au pays, voire, pourquoi pas, à l'Europe occidentale, comme idéale, centrale ?

Les lieux ne déménagent pas. Morges a donc toutes les chances de demeurer dans le futur comme depuis 700 ans au bord du Léman à environ 12 kilomètres à l'Ouest de Lausanne. Par contre, les avantages de cette position sont toujours relatifs et se modifient suivant les époques et les échelles considérées, sans parler qu'ils seront différemment ressentis suivant les groupes ou les personnes.

Placer le pion Morges, un coup de maître dans le jeu des Savoie !

Il n'en reste pas moins qu'à un moment donné de l'histoire (vers 1286), ce sont bien les avantages du site et de la situation qui ont poussé Louis de Savoie à choisir ce delta de la rivière « La Morges » bordant une baie ouverte pour y construire une forteresse et la ville qui lui est liée. Quelles sont les vraisemblables qualités de situation qui se sont « cristallisées » en construction de château fort, port et ville ? En gommant toutes les nuances qu'un historien se devrait d'introduire, on peut résumer ainsi la situation politique du moment : à cette date, la maison de Savoie réalise un effort soutenu pour construire un état moderne contrôlant les passages des Alpes. Elle tente d'y parvenir, entre autres, en luttant contre ceux qui, plus au nord, poursuivent un projet concurrent, en particulier les Zähringen et autres Habsbourg.

Morges représente un pion dans cette partie d'échec séculaire. En cette fin du XIII^e siècle, le Léman est presque une « mer savoyarde ». Morges constitue un coin habilement placé entre les terres de l'évêque de Lausanne et celle de son chapitre (St-Prex), souvent alliés de l'empereur. Tout en donnant accès, par le lac, à la rive sud (Évian, Thonon), à Chillon (place forte savoyarde) et à Genève (dont les Savoie rêvaient de faire leur capitale), Morges permet, par la terre, de contourner Lausanne pour atteindre Yverdon, autre place savoyarde ou les autres points forts directement opposés au concurrent alémanique.

Les marchandises voguent et roulent

Si l'on prend le point de vue des flux de marchandises, on constate que les axes stratégiques importants se révèlent être des routes principales de commerce. En effet, les marchandises qui ont traversé les cols des Alpes depuis l'Italie et celles qui sont remontés le cours du Rhône depuis Lyon, voire depuis la Méditerranée, circulent sur le Léman. Puisque la côte lémanique est souvent passablement escarpée (par exemple, derrière Lausanne), Morges présente

un avantage certain, avec son delta, son arrière-pays peu pentu et ouvert, par la vallée de la Venoge, sur la « gouttière » parallèle au Jura. C'est donc l'endroit idéal pour organiser la rupture de charge qui permet au fret de l'époque de quitter les bateaux et, par voie de terre, de traverser le Jura grâce au décrochement de Vallorbe ou de gagner le nord et l'est par le sillon subjurassien. De Morges, chars ou bêtes de somme partent donc avec les précieuses charges en direction des foires de la Champagne, voire de la Flandre ou vers Soleure, Bâle et le Rhin ou encore vers Berne, Lucerne et Zurich. Evidemment, ces flux ont été fort variables suivant les conjonctures économiques et politiques, l'essor de telle région de foires ou l'importance de telle exportation (par exemple, le vin vaudois vers Berne et la Suisse Allemande) comme l'évolution des techniques de transport. Ainsi, l'ouverture du canal d'Enteroche entre Cossonay et Yverdon en 1648 va renforcer cet itinéraire. Quoi qu'il en soit, durant des siècles, la position de Morges sur ces chemins commerciaux a été importante. Les témoins sont encore bien présents dans la ville: le port et ses halles (ancienne douane)⁵⁾.

Une ville et de multiples questions

A l'heure de l'urbanisation généralisée et de la société de l'information, on peut se poser la question de savoir si les villes gardent un sens et une utilité ou si elles vivent sur la vitesse acquise de leur passé. Dans un espace restreint comme la Suisse ou dans la situation de notre Europe occidentale riche et bien équipée, en effet, toute activité – ou presque – est susceptible aujourd'hui d'être pratiquée quasiment partout. Les opportunités ne se rencontrent pas qu'en milieu urbain. La ville serait-elle passée de mode? Aurait-elle perdu son utilité? N'est-elle pas une survivance du XIX^e et XX^e siècles où les grandes usines, les grands magasins et les grandes administrations devaient côtoyer les quartiers d'habitation? Voyez un peu tout ce qui est sorti des villes ces dernières décennies! On a poussé l'humour involontaire jusqu'à implanter une multitude de « centres » en périphérie, si ce n'est en pleine campagne! D'ailleurs, c'est un poncif largement répandu qui fait la fortune des promoteurs de villas périurbaines: la vie en ville est insupportable.

Toutefois, malgré la « fuite », durant ces dernières décennies, de la population en direction de la campagne,

on peut penser que c'est le contraire qui est vrai: l'attractivité de la ville a eu plutôt tendance à se renforcer qu'à faiblir. Cette vieille invention de l'homme qu'est la ville resterait donc utile aujourd'hui comme hier. Cela est vrai, sans doute, à l'échelle des grandes villes et des agglomérations ou régions urbaines en passe de devenir un peu partout sur la planète des monstres attractifs difficiles à gérer⁶⁾. Mais qu'en est-il d'une petite ville de troisième ou quatrième catégorie comme Morges? Suffit-il que, voilà plus de 700 ans, le sire de Vaud l'ait fondée et qu'elle ait traversé ce bout d'histoire en se développant joyeusement, pour qu'elle garde à tout jamais son statut de ville individuelle? Est-elle en train de se dissoudre dans un tissu urbain indifférencié, de devenir un bout de ville semblable à tous les autres morceaux de ville se déversant sur l'espace? Cette question est d'autant plus pertinente qu'une ville est un nœud dans un réseau. D'une part, elle centralise toute une série de fonctions au service de son espace environnant et, en même temps, elle actionne de multiples relations avec les autres nœuds du réseau. Une ville joue le rôle de relais vers les autres villes d'importance supérieure. Morges est-elle encore un centre?

Voici quelques années, les aménagistes parlaient beaucoup de la centralité des chefs-lieux de district qu'il fallait, disait-on, renforcer pour équilibrer l'espace. Aujourd'hui, il demeure peu de traces de ce discours. De toute manière, cela reste fort abstrait. Qu'est-ce que cela signifie réellement pour Morges être une petite ville au début du XXI^e siècle? Faire le portrait de la ville serait-ce répondre à cette question? Est-il tout simplement possible de faire le portrait d'une ville? C'est le propos des quelques réflexions que nous poursuivons ici.

Comment dresser le portrait d'une ville?

Même si la cité est fort modeste, elle présente une multitude d'espaces divers qui participent tous à la « personnalité » du lieu et qu'il faudrait donc tous évoquer en même temps. Les espaces toutefois ne restent que des supports. Retenons la leçon des cartes postales anciennes. Le photographe s'ingénie à y saisir la vie qui anime tous les coins pittoresques. Les gens, les véhicules, les scènes racontent la ville. Oui, la cité, ce sont surtout des personnes et toutes leurs activités. Certaines de celles-ci sont

fortement liées à l'endroit, d'autres sont exercées là un peu par hasard. En même temps qu'un lieu de résidence, une ville est un commutateur, un échangeur, un « switch »: des gens, des marchandises, de l'argent, et, de plus en plus, des biens immatériels: images, informations, ordres y sont stockés, traités, distribués, envoyés et reçus.

Tiré de « Morges, traces d'un passé récent » de Salvatore Gervasi et Jacques Longchamp.

1) La forme générale du relief lémanique est le résultat de la longue histoire géologique de la naissance des Alpes et du Jura. A force de s'accumuler, les produits de l'érosion des montagnes formeront la molasse, ce sédiment devenu soubassement du Moyen-Pays. Mais le modelage final qui explique les traits moutonnants du relief actuel est dû à la dernière glaciation: il y a environ 10'000 ans, 800 à 1000 mètres de glace recouvraient l'actuel site de Morges. Les glaciers des Alpes glissaient dans l'actuel bassin du Léman en le creusant. Ils transportaient des roches et sables arrachés aux montagnes. Ce matériel morainique se retrouve plaqué contre la molasse. Par ailleurs, cette dernière était rabotée, creusée et émaillée par l'action du glacier qui s'écoulait à sa surface.

2) Lors du retrait du glacier du Rhône qui occupait l'auge du Léman actuel, il se produisit des phases de stagnation. Ainsi, par apport de moraine et érosion inférieure, à chacune de ses pauses, pouvait se former une terrasse latérale. Certains géomorphologues ont parlé de la terrasse des 3 mètres (au-dessus du niveau du lac, s'entend) de celle des 10 mètres, puis de celle des 30 mètres et des 50 mètres. Cette théorie semble s'adapter assez bien ici puisqu'à Morges, à une première terrasse à peu près à la hauteur de l'autoroute, succède celle plus ample de Gracieuse/Chanel/Prellionnaz, puis celle de la plaine de la Vogez, Marcelin, Orjuz avant le « plateau » d'Echichens/Chigny.

3) Le nom de famille de Jean-Louis Lochmann (1812 – 1889) est resté attaché au quai de Morges. En effet, grâce au don de ce professeur de gymnastique, sa construction put être envisagée.

4) Surface sur laquelle on construisit la piscine, l'extension du camping et le nouveau port du Petit-Bois.

5) Comme traces encore visibles de l'importance du trafic entre le lac et les axes menant au nord, nord est ou nord ouest, on peut encore signaler:

- La maison des commis des péages bernois, place du Port 2 (seul fonctionnaire en Pays de Vaud qui fût Bernois, mis à part les baillis et dont la résidence était Morges, signe indubitable d'un flux marchand significatif).
- L'existence de la rue des Charpentiers, premier évitement routier de Morges (voir plus bas).
- Quelques belles maisons morgiennes dont les propriétaires ont conquis l'aisance grâce au commerce au « long » cours. Paul Bissegger rappelle en effet que « sociologiquement, Morges est, dès le Moyen Age, une ville de marché et de passage, dont les activités sont plutôt liées au transit qu'à la production » (Paul Bissegger, page 20).

6) Plus de 50 % de la population mondiale vit en ville en 2007, estime le Bureau de la population de l'ONU. Ce taux était de 29 % en 1950. Le Monde du 28.06.07.

Comment René Morax sentait le cœur de sa ville, Morges

Un cœur rouge transpercé par un caducée, Mercure va-t-il saigner le cœur de la bonne ville de Morges? Cet insigne n'est pas guerrier; c'est celui des commerçants de la Grande-Rue, qui ont baptisé du nom de «cœur de la ville» ce quartier limité à l'Est par la rue Centrale et à l'Ouest par l'Hôtel-de-Ville et la maison Vernet. On l'appelait autrefois le quartier des ânes à cause de la vieille laiterie, entre le quartier des lansquenets et le quartier des bards.

Il y a toujours un peu de jalousie entre voisins.

Aujourd'hui, se groupant dans un effort commun, tous les négociants de ce quartier privilégié, se sont mis d'accord pour donner à leurs somptueuses vitrines une harmonie agréable aux yeux, et un éclat de lumière qui égayera les fêtes.

Cette heureuse innovation, due aux jeunes surtout, a rencontré une approbation presque unanime.

Je dis presque parce qu'il y a toujours des retardataires et des grincheux.

Rien de plus conforme à la tradition que ce renouvellement, qui rappelle l'union des anciennes corporations. C'est aussi un moyen ingénieux de lutter contre l'accaparement du public par les grands magasins, qui groupent intelligemment leurs comptoirs. C'est rendre leur importance aux mains spécialisées. Et la rue entière avec ses vitrines brillantes devient semblable à ces marchés d'Orient, les bazars, où tous les métiers sont réunis.

Déjà au siècle dernier, au temps où j'étais collégien, ces magasins de la Grande-Rue faisaient mon admiration, et je n'ai pas été ébloui plus tard par le Louvre et le Bon Marché ou Selfridge et Pieter Robinson.

A la sortie du collège, tout battant neuf, nous allions coller notre nez contre les vitres du bazar, pour choisir parmi les sacs de voyage, les poupées et les polichinelles, nos soldats



Quartier des Ânes, 1912



Café du Commerce, 1912

de plomb, nos ballons et nos jeux. Il y avait aux fêtes un tableau mécanique où l'on voyait la mère Michel asséner un coup de balai sur son chat qui tendait la patte vers le rôti. C'était aussi beau qu'un Walt Disney.

Plus loin, après le magasin de feu Madame Thury, l'arcade de la maison Bristleu offrait aux dames sérieuses des capotes ornées de rubans ponceau¹⁾ et de violettes de Parme. Puis avant le riche magasin Kraemer avec ses marbres et ses urnes de cristal, palais de toutes nos gourmandises, il y avait l'arcade de la laiterie, et celle du vitrier Trivelli, aujourd'hui le magasin de chaussures Fessler. On voyait en contrebas Madame Trivelli réparer sur ses genoux les belles tapisseries qui ornent aujourd'hui le musée Alexis Forel.

Car l'antique maison Blanchenay n'avait pas encore retrouvé sa splendeur. Au fond de sa cour, la laiterie répandait une odeur de petit lait. Le matin et le soir on attachait à deux barres de bois au bord du trottoir les ânes qui amenaient dans des carrioles le lait des fermes voisines. Ce spectacle pittoresque, qui donnait son nom au quartier, a disparu depuis l'usage des camions.

Plus loin, nous allions choisir nos livres de prix ou d'étrennes à couvertures rouges et dorées, à la librairie Dégallier. Nous respections la belle maison ancienne où la confiserie Vernet et le boulanger Perrin étaient contigus, parce qu'on disait alors que Charles le Téméraire y avait couché le soir de Morat. Nous traversions la rue pour nous réchauffer les doigts aux châtaignes rissolées, que l'excellente Madame Glayre, nous distribuait, toujours souriante sous sa fanchon de laine.

A côté, le bureau de tabac était pour les messieurs le salon des dernières nouvelles, tandis que les autorités se réunissaient au Commerce, pour discuter de politique. Plus loin, avant la

draperie de M. Burdet, le brillant tapissier François Linder, la moustache à la César de Bazan²⁾, vous saluait d'une plaisanterie. Et nous regardions derrière les palmiers, Monsieur le pharmacien Adolphe Souter, savourant au bout d'un doigt la goutte restée à la bouteille d'huile de ricin. Penché sur son établi, M. Sollberger, une loupe incrustée dans son œil, scrutait des montres. Une boutique de coiffeur faisait l'angle de la rue, après la longue et mystérieuse épicerie de M. Jayet, ce fut plus tard la mercerie de Mlle Elise Vanier, décorée en style 1900.

J'ai feuilleté mon vieux livre d'images, et j'ai revu tous ces visages familiers et amicaux aujourd'hui disparus. Noms d'autrefois, noms d'aujourd'hui, les boutiques et les arcades se sont agrandies, transformées, mais cette transmission de père en fils donne aussi à ce quartier le droit de se nommer le cœur de la ville. Cette stabilité fait le caractère d'une cité qui ne veut pas dire immobilité et routine. C'est comme la vie d'une grande famille.

Tous ces bons citoyens qui aimaient leur maison et leur métier, et la place qu'ils occupaient, oui, fait honneur. Le progrès n'est pas nécessairement le bouleversement de toutes les habitudes.

Le marché qui se tient dans ce quartier depuis des siècles le mercredi et le samedi, n'est-il pas le symbole de cette continuité et de ce renouvellement avec ses légumes, ses fruits et ses fleurs?

C'est respecter la tradition que d'innover sans cesse pour embellir dans un esprit fraternel, les cadres de la vie



René Morax
(1873-1963)
Texte relatant
ses souvenirs de
collégien donc
vers 1885.

¹⁾ Le terme ponceau dans son sens de rouge foncé, est noté à la fin du XVII^e siècle par Furetière, qui illustre le nom de couleur par une référence à la mode: Le ruban le plus cher est le ruban ponceau, teint en couleur de feu.

²⁾ César de Bazan est le titre de plusieurs œuvres: Don César de Bazan (1838), personnage du Ruy Blas de Victor Hugo; Don César de Bazan (1844).

À bâtons rompus avec Madame Anouk Paltani Baumann

Indépendante depuis la fin de ses études, Madame Anouk Paltani Baumann exploite un atelier d'architecture dès 1992, et ceci pendant une dizaine d'années. Lancée dans la vie professionnelle en pleine crise économique, ses activités sont encouragées par le gain d'un concours international d'architecture. Ensuite une opportunité dans sa carrière lui permet de changer d'échelle et de passer à l'urbanisme dans un bureau privé, ainsi que celle d'entrer dans l'équipe développant le projet Lausannois « Métamorphose », avec la responsabilité de différents sites et de la démarche participative.

12 En 2015, c'est Morges qui l'accueille. Il lui a fallu reconstruire une équipe et la structurer en retrouvant ses marques dans les rouages de l'administration morgienne. Ayant apporté tout ce qu'elle pouvait à notre ville, dès le 1^{er} août, Madame Paltani a choisi de voler vers d'autres horizons en construisant une nouvelle page de carrière.

Survol de cinq années

A son arrivée, plusieurs grands projets étaient en gestation. Entre autres, La Prairie, l'Églantine, la Longeraie, la Gare, les Émétaux, les Fonderies, le Parc des Sports, le PGA. Il a fallu faire des choix. Prioriser quelques dossiers, temporiser d'autres, voire repousser certains à l'horizon 2030. Répondre aux impératifs de la densification tout en préservant, recréant et en ajoutant de la qualité aux espaces publics, le Parc des Sports et les endroits qui touchent à la sensibilité des Morgiennes et Morgiens, fut difficile, la population ayant peur du changement.

Car nous le savons tous, Morges est un grand village tant par ses lieux « intouchables » que par l'amour de ses habitants pour leur ville. Cependant il n'est pas possible de figer l'agglomération sous une cloche de musée, en voulant y apporter une qualité de vie, du confort et un peu de modernité. Il a fallu tout d'abord, au sein même du Service et des Autorités, avoir une prise de

conscience que tout ne pouvait être fait en même temps, et bien que cela puisse apporter quelques déceptions, la priorisation a permis d'engager sur la voie du succès les projets aboutissants actuellement. Madame Paltani, avec enthousiasme, a toujours cherché un débat participatif avec la population mais cela prend du temps ainsi toutes ses attentes et espoirs n'ont pu se réaliser par manque de ressources. Tout comme souvent le fait que la population n'était pas au rendez-vous. Elle a continuellement exigé la qualité dans le travail fourni par elle et son équipe, « une équipe exceptionnelle » dit-elle. Qualité de travail qu'elle n'a jamais voulu revoir à la baisse, car dans son métier, le moindre déclin qualitatif se dessine sur des décennies.

Elle s'est rendu compte que le dimensionnement de son service ne lui a pas permis de tout mener à bien. Il manque des forces de travail pour planifier le développement futur d'une ville. Si les services de fonctionnement peuvent grandir au fur et à mesure qu'une ville se développe, ce que tout le monde peut comprendre, c'est plus difficile de disposer de ressources pour tirer des plans sur le futur. Mais c'est justement le paradoxe que de devoir préalablement investir du temps et du personnel en suffisance pour permettre l'éclosion des projets. Ces forces n'ont pas toujours été suffisantes. Bien que très professionnelle, son équipe n'avait pas la faculté d'interchangeabilité et de dédoublement.

Pistes cyclables

Les derniers aménagements en cours de pistes cyclables dans une



ville sans un plan des circulations validé, ne lui paraissent pas un paradoxe. En effet, il ne faut pas confondre les niveaux qui sont différents, entre les lignes directrices de la mobilité, la mise en œuvre des mesures et le fonctionnement en temps réel des circulations. Le vélo en fait partie comme tout autre mode de déplacement. Partant du principe que fixer les priorités est la vocation d'un plan directeur et non d'intentions (mesures) et que ceci n'est pas toujours très bien compris, l'aboutissement de ce projet peut s'avérer difficile.

Les aménagements cyclables qui se font ces temps peuvent être éphémères. C'est ainsi que l'on peut tester et corriger des concepts. En l'occurrence c'est un bien pour les cyclistes de par leur nombre grandissant. Ils sont des usagers comme les autres et par exemple, dans les zones réservées tel que les quais le dimanche, il est indispensable de séparer certains flux. Car un vélo électrique n'a pas les mêmes performances et risques liés qu'un tricycle d'enfant ou de piétons. Des pistes sont peut-être à imaginer tel que dans les pays du Nord où les flux sont séparés par des différents types de revêtements et cela fonctionne très bien.

Habiteriez-vous à Morges ?

J'ai eu le plaisir d'habiter pendant trois ans dans le Bourg. C'est une très jolie ville abritant un riche patrimoine en bordure du lac qui m'est si cher et qui bénéficie d'une magnifique vue sur les Alpes. Tout ceci doit être préservé et mis en valeur. Pour moi qui suis une piétonne, la ville est agréable et pratique. Tant les commerces que les transports publics sont disponibles et en suffisance. J'ai pu disposer de tout ce dont j'ai pu avoir besoin, c'était à proximité et facile d'accès.

Nous remercions Madame Anouk Paltani Baumann d'avoir accepté de partager son expérience lors de cette rencontre et lui souhaitons plein succès dans ses futures activités.

Pistes cyclables, Allô, non mais allô quoi ! - C'est un délire

Quand une bonne intention devient franche stupidité, comment peut-on en arriver à cela? Ces tubes à bicycles, graffés à la hussarde sur nos routes, des fois empiétant sur plus de la moitié de la bande de circulation, après avoir bien entendu effacé les lignes centrales de sécurité sur certains tronçons par trop étroits. Mais pas partout, allez comprendre la logique? Incompréhension des signalisations contradictoires, hésitations des conductrices-teurs, risques encourus en voulant essayer de respecter ces marquages, au final, il va falloir compter casse et accidents.



Et, cerise sur le gâteau, si ces marquages sont là pour sécuriser un usager sur deux roues, lui laissant sur sa gauche près d'un mètre de distance de sécurité, tentez de comprendre pourquoi certains agités trouvent, par provocation, indispendable de rouler dans ce couloir à deux, voire à trois de front, pour l'un collé à l'extrême de la zone de sécurité à la merci d'un accident. Car d'autant réduite la voie de circulation n'offre plus la possibilité de croiser deux automobiles et engendre une animosité entre



cyclo et auto, le premier, si sûr de son invincible supériorité, investissant le second. A l'instar de feu le Président François Mitterrand, réinventons la cohabitation, oui, mais gardons le cerveau enclenché pour ce faire.

JPM



*les 3 variantes
sont possibles*
Réponse:
Quiz

*Pour CHF 20.– par année,
devenez membre de l'ASM
et recevez les Bulletins!*

Espaces verts



Nous avons souvent été critique vis-à-vis du traitement des espaces verts de la Commune, notamment lorsque les bananiers ont fait leur apparition sur un rond-point et sur les pelouses des quais.

Aujourd'hui par contre, nous tenons à louer les efforts du Service des espaces verts pour les aménagements paysagers réalisés à l'avenue de Marcelin après les travaux routiers, en particulier le rond-point entièrement végétal.

Sur le parking du Parc des Sports on pouvait également admirer ce printemps de magnifiques coquelicots. Est-ce le confinement, durant lequel les automobilistes furent beaucoup moins nombreux, qui a permis à ces espèces locales de se développer et de fleurir?

Ga



Morges, ma ville d'adoption

Cela fait un peu plus de six ans que je vis dans cette petite ville à visage humain.

Un souvenir reste ancré dans ma mémoire. Avec mes parents, j'étais alors une enfant, j'ai assisté la Fête des vendanges. On m'avait lancé des confettis au visage. J'ai détesté et je me souviens avoir déclaré que plus jamais je n'assisterai à une telle fête. Et pourtant, cette Fête était belle et elle me manque aujourd'hui.

Plus tard, avec ma famille, nous venions nous promener sur les quais fleuris. Nous avions, un beau jour de printemps, marché depuis La Rosiaz, sur les hauts de Pully, jusqu'à Morges. Une pizza nous avait réconfortés avant de reprendre le train. Nous pensions avec mon époux que nous pourrions habiter ici. Mon mari était professeur de philosophie au Gymnase de Chamblandes et le hasard veut que j'habite au chemin des Philosophes.

J'ai voulu m'insérer. J'aime les gens. Je me suis abonnée au Journal de Morges et me suis inscrite sur le site Facebook *T'es de Morges si...* Un beau jour, sur cette page, Valérie a décidé de réunir des personnes qui souhaitaient des contacts autres que virtuels. J'ai rencontré des amies formidables. Nous allons boire le café, faire des excursions et nous conversons beaucoup. J'ai été membre du Café aux Lettres durant plusieurs années. Actuellement, avec quelques amis écrivains, nous avons fondé un nouveau groupe littéraire qui s'inspire de la littérature romande.

Mon goût de l'écriture vient de ma profession. J'ai en effet été préfète du district de Lausanne. La rédaction de jugements pénaux ou civils m'a appris la précision et le choix des mots adéquats. Depuis que vis à Morges, mon goût pour l'écriture s'est affirmé. J'ai publié plusieurs

livres aux Editions Mon Village et rédigé récemment une chronique sur la pandémie. Mes promenades au bord de l'eau m'apportent sérénité et inspiration. En 2019, j'ai lu des extraits de mes livres dans deux commerces de Morges, en marge du Livre sur les quais. Expérience originale qui me fait aimer davantage Morges!

J'achète de plus en plus dans les commerces locaux. Mes livres, mes spécialités italiennes, mes lunettes, entre autres. Je vais de moins en moins à Lausanne. Je porte un masque dans les transports publics et les commerces. Gel désinfectant toujours dans mon sac. Il faut rester prudent. J'ai téléchargé l'application *SwissCovid* afin de protéger les autres et de me protéger moi-même. Un devoir civique!

Quelques regrets: Morges se bétonne à outrance. Les déchets sont un problème omniprésent. Parfois Morges n'est pas coquette... La circulation reste un réel problème. Pourquoi les bus ne sont-ils pas prioritaires?

Cependant, je voudrais remercier spécialement les jardiniers qui font de Morges une belle ville aux couleurs chatoyantes. Les tulipes, les lys, les dahlias illuminent mes promenades. J'aime Morges et j'y reste. Le lac, les quais, la Grand-Rue, mes lieux de prédilection.

Anne Bornand, juillet 2020



Projet de sortie ASM à Bienne, le samedi 14 novembre 2020 (Sous réserve de Covid-19)

À l'arrivée, café croissants au buffet de la Gare puis visite guidée de la vieille ville.

Après le repas en commun, déplacement à la *Cité du Temps*, à l'architecture audacieuse et abritant les musées « Planet Swatch » et « Omega Museum » • **Prix:** environ 100.—.

Métropole horlogère bilingue, Bienne est une destination touristique qui vaut le détour.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez vous pré-inscrire auprès de: info@asm-morges.ch.



2020-49 Av. de Chanel 51 – Projet de construction d'une école de 22 classes

L'école de Chanel doit s'agrandir, passer de 13 à 22 classes. Pour ce faire, il est prévu de démolir la salle de gymnastique et l'école ménagère qui, elle, cédera la place à deux salles de sports. La réalisation de ce projet implique la disparition de la moitié des jardins familiaux qui doivent céder la place aux installations sportives. Les dossiers d'enquête ne précisent pas non plus en quel lieu seront logés les élèves durant les travaux.

Pour ces deux raisons nous avons fait opposition.



2020-60 Rue Centrale – Conteneurs enterrés

Nous avons fait opposition à l'installation de 8 conteneurs devant le 25 de la rue Centrale, bâtiment qui a obtenu la note 3 au recensement architectural. Ils ne sont pas nombreux à Morges les immeubles de valeur réalisés à cette époque (1932).

Il y a quelques années, des conteneurs ont déjà été installés à une trentaine de mètres de là entre les immeubles numéros 24 et 26.

Selon nous, les conteneurs mis à l'enquête devraient trouver leur place dans le quartier en construction, puisqu'ils sont certainement destinés à ses nouveaux habitants.

2020-75 Rue des Charpentiers 32 – Transformation d'un établissement médico-social en logements

En 2015, nous avons fait opposition à l'extension de ce bâtiment noté 3 au recensement architectural. La façade pignon au nord-est devait disparaître derrière une façade de béton. Le SIPAL (Service Immeuble, Patrimoine et Logistique, Section Monuments et Sites) s'était également opposé et le permis avait été refusé.

Aujourd'hui, le projet mis à l'enquête ne touche que l'intérieur et respecte les façades de ce bâtiment réalisé en 1899. Seul bémol, le mélèze pourrait être abattu, car très proche de la limite de propriété.

Ga



Une dernière apparition de la Grand'Rue, au 88:

L'enseigne bien nommée de « la Couronne »

Sautez sur internet pour trouver quelques fantaisies. Par exemple: *Hôtel de la Nouvelle Couronne – since 1555, puis construit entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, l'établissement à thème médiéval Hôtel de la Nouvelle Couronne se trouve dans la zone piétonne du centre historique de Morges...*

Mais cette grande maison implantée sur deux chesaux¹ de 3½ et 4½ toises (1 toise = 9 pieds de 28 cm soit env. 2.52 m) existe dès avant 1403 !

En 1815 l'aubergiste François-Alexandre Despland déplace son hôtel « de la Couronne » de la rue Louis-de-Savoie 42 au 88 Grand'Rue.

Fait-il exécuter cette majestueuse enseigne à ce moment ? ce pourrait être possible, car elle daterait de cette époque.

Il faut être un aigle, ce puissant prédateur, symbole d'oracle, de messenger divin ou encore de résurrection, pour soutenir allègrement la majestueuse couronne en tôle repoussée dorée.

Mais cette imposante enseigne nous indique aussi où se situe le passage de la Couronne, créé vers 1874, il permettait de stationner les chars et chevaux à la débridée; espace entre la rue des Charpentiers et la Grand'Rue.



L'enseigne du 75 rue Louis-de-Savoie

va rester l'énigme de toutes les enseignes. En effet les responsables de la Fondation Bolle n'en connaissent que quelques bribes. A savoir que cette belle pièce, bien parlante, a été retrouvée quelque part dans les bâtiments des marchands de vin.

Restaurée, elle est suspendue depuis 2008 sur l'entrée de la Fondation Bolle.

Cette enseigne, vraisemblablement du XIX^e, remarquablement légère, présente un intérêt particulier de par sa « mise en scène ». L'aigle domine la situation en arborant les attributs de la vigne joliment présentés. Point de doute que ce signal indiquait la qualité que l'on pouvait trouver dans cet établissement qui débuta en 1865, avec Louis-Alphonse Bolle (1892-1986), d'abord au N° 45 de la rue Louis-de-Savoie, dont l'enseigne arborait une licorne; puis, selon P-A Bovard, au début du XX^e siècle, au 75-79 de la même rue.

Dernier mystère: notre enseigne ne figure sur aucune photo de cette époque !

Philippe Schmid

1) Le chesau est l'appellation des parcelles typiques de la vieille ville: étroite (taxe à la largeur de la façade) et profonde jusqu'à buter sur le mur d'enceinte de la ville.